



Secrétariat administratif général

# Veille Europe

Du 1er au 18 Septembre 2014

## Sommaire

### - Institutions européennes

- Commission européenne : nomination de Dimitris Avramopoulos au poste de Commissaire aux Affaires Intérieures et à la Migration
- Comité social et économique européen : appel à une approche européenne globale et solidaire des politiques migratoires

### - Développements nationaux

- Irlande : des demandeurs d'asile en grève de la faim
- Suisse : débats et réforme de l'asile
- Allemagne : projet de durcissement de la politique d'asile
- Ukraine : un demi-million de déplacés depuis le début du conflit

### - Associations et ONG

- Oxfam appelle les pays riches à plus de solidarité dans la crise syrienne
- Des ONG maltaises critiques à l'égard de l'Union européenne

# Institutions européennes

---

## Commission européenne : nomination de Dimitris Avramopoulos au poste de Commissaire aux Affaires Intérieures et à la Migration

Le Grec Dimitris Avramopoulos a été nommé commissaire aux affaires intérieures et à la migration ce mercredi 10 septembre 2014. Il remplace ainsi la Suédoise Cecilia Malmström, nommée Commissaire au commerce.

Dimitris Avramopoulos, ancien maire d'Athènes, avait occupé différentes fonctions ministérielles, notamment en tant que ministre des affaires étrangères puis dernièrement de ministre de la défense. Il est membre du parti conservateur grec « Nouvelle démocratie ». Cecilia Malmström était quant à elle issue d'un parti social-libéral.

Par ailleurs, Dimitris Avramopoulos est connu comme un des architectes du rapprochement entre la Grèce et la Turquie, étant lui-même proche du Premier Ministre turc Erdogan.

La Grèce avait fait part de son souhait depuis plusieurs mois de se voir attribuer ce portefeuille. Le pays étant une des principales portes d'entrée vers l'Union européenne, il réclame régulièrement, à l'instar de l'Italie ou de l'Espagne, le soutien de l'Union européenne pour la gestion de ses frontières et du phénomène migratoire.

Jean-Claude Juncker a annoncé que les priorités du nouveau commissaire devront être une nouvelle politique migratoire qui s'attaquera vigoureusement à l'immigration irrégulière, tout en faisant de l'Europe une destination attractive pour les meilleurs talents.

Pour plus d'information, consultez l'article [du Monde](#)

## Comité social et économique européen : appel à une approche européenne globale et solidaire des politiques migratoires

Le 10 septembre 2014, à la demande de la présidence italienne, le Comité social et économique européen (CSEE), organe consultatif rassemblant les principaux partenaires sociaux et économiques européens, a émis un communiqué adopté par un très large consensus, appelant l'Union européenne à mettre en place une politique migratoire plus globale, plus concertée, et à faire preuve de solidarité et de courage dans le partage des responsabilités.

Tout en saluant la mise en place du régime d'asile européen commun (RAEC), il appelle à une harmonisation plus ambitieuse des politiques européennes en la matière et à un système de partage proportionné des responsabilités entre États membres qui remplacerait le système actuel de Dublin. Il considère en outre que le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) devrait jouer un rôle plus important de soutien et de conseil auprès des États membres.

En ce qui concerne la surveillance des frontières, le CSEE réclame également un meilleur partage des responsabilités afin de soulager les pays méditerranéens et un renforcement de Frontex en tant qu'organe de soutien aux pays européens, responsable du contrôle des frontières mais aussi du secours aux migrants risquant leur vie durant la traversée de la Méditerranée.

Enfin, alors que la population européenne vieillit et que la proportion de la population active diminue, le communiqué du CSEE souligne la nécessité pour l'Europe de se doter d'un Code commun de l'immigration, afin de

lutter contre les discriminations sur le marché du travail et d'attirer de la main d'œuvre étrangère. Il propose ainsi la création d'un organe permanent en charge de l'immigration économique.

Pour plus d'information, consultez [le communiqué du CSEE](#).

## Développements nationaux

---

### Irlande : des demandeurs d'asile en grève de la faim

Des demandeurs d'asile ont entamé une grève de la faim dans un centre d'hébergement irlandais pour protester contre les conditions de vie, mais surtout contre les délais de traitement de leurs demandes d'asile. Il s'agit ainsi du troisième centre irlandais théâtre d'une grève de la faim en quelques semaines. Les protestations sont avant tout centrées sur le système irlandais d'asile et les délais de procédure qui y sont associés. L'étude d'une demande d'asile peut en effet durer de nombreux mois, voire plusieurs années. Les demandeurs d'asile en grève de la faim sont soutenus par la paroisse locale. Le prêtre a en effet qualifié l'hébergement des demandeurs d'asile de « prison ouverte », regrettant l'isolement de ces personnes.

Un autre mouvement de protestation s'est déclenché le 14 septembre à Cork. Les demandeurs d'asile ont bloqué l'accès du personnel au centre d'hébergement, à nouveau pour dénoncer la lenteur de la procédure et les incertitudes à propos de leur situation, certaines personnes étant en attente dans ce centre depuis plusieurs années.

Pour plus d'informations, consultez [l'article](#) du Irish Times (en anglais)

### Suisse : débats et réforme de l'asile

Le conseil fédéral suisse a transmis au parlement, mercredi 3 septembre, le projet de réforme du système d'asile, mené par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga à la tête du département de police et de justice. Point central de la réforme : l'accélération de la procédure et le renforcement des centres fédéraux, vers lesquels les demandes seront centralisées et traitées pour 60% d'entre elles en 140 jours maximum, la moyenne de traitement d'une demande étant de 700 jours à l'heure actuelle. La procédure accélérée sera en outre généralisée à toutes les demandes qui, après la phase de préparation de 21 jours, ne nécessitent pas d'avantage d'investigations. La diminution générale des délais de procédure s'accompagne dans le projet de loi d'une mise à disposition d'un conseil et d'une assistance juridique gratuite, avec un souci général de faire connaître au demandeur d'asile ses droits et ses devoirs. Simonetta Sommaruga considère que cette réforme va dans le sens de l'intérêt des demandeurs d'asile, mais répond aussi à l'intérêt général. La réduction des délais est en effet synonyme d'un accès plus rapide au marché du travail pour les demandeurs d'asile et d'un système mieux à même de répondre à des situations d'afflux en masse de réfugiés en cas de crises.

Pour plus d'information, consultez [l'article](#) et [l'interview](#) audio de Simonetta Sommaruga sur le site de RTS.

### Allemagne : projet de durcissement de la politique de l'asile

L'Allemagne, première destination des demandeurs d'asile en Europe, s'apprête à durcir sa politique d'asile, notamment à l'égard des demandeurs venant des Balkans. Un projet de loi, déjà voté à l'Assemblée, passera à partir

du 19 septembre devant la deuxième chambre, le Bundesrat. Si elle voit le jour, cette réforme accélèrera le renvoi des demandeurs d'asile aux demandes « manifestement injustifiées », notamment ceux en provenance de Serbie, de Macédoine et de Bosnie-Herzégovine, que l'Allemagne considère aujourd'hui comme des pays « sûrs ». Le projet de loi prévoit également un renforcement de la rétention aux fins de refoulement. Submergée ces derniers mois par des réfugiés venus de Syrie et d'Irak, l'Allemagne considère ne plus être en mesure d'accueillir autant de réfugiés et veut se concentrer sur ceux en situation d'urgence humanitaire. Le nombre de demandes d'asile en Allemagne en 2014 devrait en effet atteindre 200 000, contre 127 023 en 2013. Ce projet de loi est largement critiqué par les associations de protection des droits de l'homme et de défense du droit d'asile, qui dénoncent une approche « restrictive » du droit d'asile et craignent l'abandon de politiques d'accueil à long terme au nom de la réponse aux situations d'urgence.

Pour plus d'information, consultez [la dépêche AFP](#).

### **Ukraine : un demi-million de déplacés depuis le début du conflit**

D'après le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le nombre de déplacés liés au conflit ukrainien atteignait un demi-million au début du mois de septembre. Le nombre de déplacés à l'intérieur de l'Ukraine a plus que doublé au cours du mois d'août 2014, passant de 117 000 à 260 000, tandis que les 250 000 autres ont fui vers la Russie pour y demander l'asile ou obtenir un titre de séjour temporaire ou permanent au nom de la « réinstallation de compatriotes ». Plus de 4 000 Ukrainiens ont quant à eux demandé l'asile dans un pays de l'Union européenne en 2014, contre 900 en 2013. La plupart de ces déplacés ont fui les régions de Donetsk et Luhansk, à l'est de l'Ukraine, où se concentrent les combats. Antonio Guterres, Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, s'inquiète des conditions sanitaires dans lesquelles vivent ces déplacés et des potentielles déstabilisations régionales qu'un afflux massif de réfugiés dans les pays voisins pourrait provoquer.

Pour plus d'information, consultez l'[article](#) sur le site du HCR

## **Associations et ONG**

---

### **Oxfam appelle les pays riches à plus de solidarité dans la crise syrienne**

Oxfam a appelé mardi 9 septembre la communauté internationale à faire preuve de plus de solidarité envers les pays accueillant les trois millions de réfugiés syriens. L'organisation britannique appelle notamment les pays riches à accueillir au moins 5 % des réfugiés et à augmenter leur aide financière, afin de soulager les pays voisins de la Syrie, dont les capacités d'accueil sont surchargées. Oxfam estime à 179 500 le nombre de réfugiés pouvant être sujets à une réinstallation d'ici la fin 2015, et dénonce le fait que les pays riches ne se soient engagés à offrir une protection qu'à 37 432 d'entre eux, soit seulement 1 % des trois millions de réfugiés syriens. L'organisation considère qu'à l'heure d'aujourd'hui, seules l'Allemagne, l'Australie et l'Autriche auraient endossé leur juste part de responsabilité dans l'accueil des réfugiés syriens. Oxfam critique en outre l'incapacité des pays riches à mettre un terme de manière concertée à la livraison d'armes aux groupes ne respectant pas les droits de l'homme en Syrie.

Pour plus d'information, consultez les articles du [International Business Times](#), du [Matin](#) et de [Haaretz](#)

## Malte : deux ONG critiquent l'Union européenne pour son manque de volonté pour sauver la vie des migrants

Les ONG maltaises Aditus Foundation et Jesuis Refugee Service Malta (JRS) critiquent l'attitude de l'Union européenne (UE) envers les migrants dans un rapport regroupant des informations sur les réfugiés et les demandeurs d'asile à Malte, dans le cadre du rapport annuel d'Aida. Les deux ONG critiquent notamment le fait que les demandeurs d'asile soient obligés de prendre des risques de plus en plus grands pour atteindre le territoire européen et demander une protection internationale. Selon elles, « l'Union européenne est peu encline à sauver les vies de personnes fuyant la guerre et les persécutions ».

Les deux ONG dénoncent également les conditions d'accueil des demandeurs d'asile à Malte, plus particulièrement le manque d'accès au logement, les conditions de rétention et l'absence d'accès à une assistance juridique gratuite de qualité. Elles évoquent par ailleurs le problème de la rétention des familles avec enfants.

Enfin, Aditus Foundation et JRS Malta rappellent que le nombre de réfugiés accueillis par l'UE est deux fois moins élevé que le nombre de réfugiés accueillis par le Liban, un pays qui ne compte que quatre millions d'habitants.

Pour plus d'information, consultez l'article de [Malta Today](#).